LES RISQUES JURIDIQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DE RÉGULATION À L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Dates et durée à convenir

Lieu à convenir

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la régulation des télécommunications face aux enjeux du numérique
- Maîtriser les différents modes d'exercice de la régulation: équilibre entre contrôle, protection, santion et innovation.
- Comprendre et maîtriser les relations entre le régulateur et les autres acteurs intervenant dans télécommunications

LES + DE VOTRE FORMATION

- Formation interactive privilégiant les échanges d'expériences et les mises en situation

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres d'agences de Régulation des Télécommunications.

BON À SAVOIR

Exemple de formation réalisable en 3 jours

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

La nouvelle approche juridique et institutionnelle de la régulation face à l'économie numérique

- La prise en compte des spécificités des pays africains : populations jeunes, pays à faible revenu, précarité des réseaux fixes, irruption du haut débit sur mobile, etc.
- La coexistence de plusieurs formes de régulation : auto-régulation, co-régulation, autorités de régulation, régulation internationale
- Une régulation ex ante qui doit concentrer sur l'essentiel : définition des règles d'entrée et de sortie sur le marché, lutte contre les positions d'abus de pouvoir du marché, protection des données et de la vie privée des citoyens, etc.
- Le développement d'une régulation transversale et collaborative : entre le régulateur et les acteurs de l'innovation, entre régulateurs nationaux, entre régulateurs du continent

@ présentiel ou @learning

Module 2

Les risques juridiques liés aux activités de régulation du numérique

- Trouver l'équilibre entre contrôle, protection, sanction et innovation/apport/pluralisme du numérique
- Les risques liés au chevauchement des compétences des régulateurs
- Les risques liés aux missions de l'autorité de régulation des télécommunications
- le contrôle des opérateurs (respect de la législation/réglementation, accès aux réseaux, etc.) ;
- la surveillance de l'environnement concurrentiel ;
- la sanction des manquements ;
- les modalités d'interconnexion et de partage des infrastructures ;
- la protection des consommateurs ;
- le contrôle du respect du service universel.
- Les risques liés aux pouvoirs de l'autorité de régulation;
- l'insécurité juridique liée aux méthodes de contrôle en matière de concurrence ;
- les pouvoirs de contrôle et d'investigation ;
- constatation des infractions et pouvoir de sanction ;
- le règlement des litiges entre opérateurs.
- Un rôle d'orientation du secteur : diffusion des bonnes pratiques, promotion de l'auto-régulation, etc.
- Quels nouveaux outils juridiques et techniques pour la régulation du numérique ?

@ présentiel ou @learning

Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation